



### Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'association

Le 14 janvier 2023 à 10h00 s'est déroulée l'assemblée générale extraordinaire de l'association, nous étions 22 adhérents présents ou représentés. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2022 au 14 janvier 2023 étant de 33, le quorum supérieur aux 2/3 est atteint et l'assemblée peut délibérer.

Le président présente le projet de création d'une association financière destinée à financer l'association La Côte-Saint-André Pour Tous et permettre ainsi la défiscalisation des cotisations et dons des adhérents de La Côte-Saint-André Pour Tous (à 75 % dans le cadre des associations à caractère politique).

Cette association devra avoir un(e) président(e), un(e) trésorier et un(e) secrétaire, les deux premiers devant être différents de ceux de l'association La Côte-Saint-André Pour Tous. Elle sera destinée à encaisser les cotisations et les dons afin de régler ensuite les dépenses de La Côte-Saint-André Pour Tous.

Elle devra avoir recours à un commissaire aux comptes, avoir un compte bancaire séparé du compte de l'association La Côte-Saint-André Pour Tous et être d'un périmètre géographique précis (l'Intercommunalité BIEVRE ISERE COMMUNAUTE).

Conséquence : Il est nécessaire que l'association La Côte-Saint-André Pour Tous se voit conférer le caractère politique dans ses statuts. D'où l'assemblée extraordinaire de ce jour.

Délibération : La première phrase des statuts « *L'association La Côte-Saint-André Pour Tous fondée en 2014 a pour but ...* » deviendrait « *La Côte-Saint-André Pour Tous fondée en 2014 est une association a caractère politique qui a pour but ...* »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les cotisations 2023 seront encaissées par La Côte-Saint-André Pour Tous afin de laisser le temps nécessaire aux formalités de création de l'association financière

Ce procès-verbal sera adressé au service des associations à la Sous-Préfecture de l'ISERE et à tous les adhérents de l'année 2023.

Le 16 janvier 2023, Dominique BERTHOLDY Président de l'association.